

# 日本の春

Un printemps japonais

avec Yves Petit

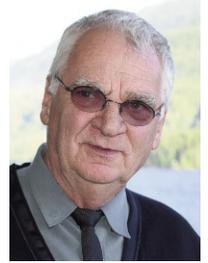
Du 7 au 22 avril 2020



# Un printemps japonais 日本の春

*Au mois d'avril, le Japon salue l'arrivée du printemps à Nikko comme cela se produit chaque année depuis le VIII<sup>e</sup> siècle. C'est autour du temple Futarasan que l'on peut participer aux cérémonies et aux défilés de chars somptueusement fleuris. Du sud au nord, on assiste à plusieurs célébrations, annonciatrices de la spectaculaire floraison des sakuras ou cerisiers fleuris.*

*C'est donc en avril, afin de profiter de ce printemps japonais que l'on vous convie. Ce sera l'occasion de goûter les plaisirs de cette saison dont le ravissement monte en crescendo du sud au nord. Votre voyage vous permettra d'assister à Kyoto au festival Miyako Odori où des jeunes filles, faisant leur apprentissage comme geishas, présentent des danses traditionnelles dont la plus célèbre est celle dite « des cerisiers ». Ces coutumes se sont incrustées dans l'histoire du Japon à travers les siècles. Il faut aussi souligner le caractère sacré du passé japonais, incarné par les empereurs, les shoguns, les samouraïs et cela jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle avec l'arrivée de l'empereur Meiji. C'est alors que le Japon bascule du Moyen Âge à la révolution industrielle en quelques décennies seulement, jetant pour la première fois un regard sur le monde qui l'entoure.*



**Yves Petit**  
guide-accompagnateur

*En cette saison fleurie, vous êtes invités à découvrir ce Japon à travers l'ancienne capitale de Nara, le temple d'Ise, le torii flottant de Miyajima, le château d'Himeji, Hiroshima, Tokyo, Nikko et le festival de Shibazakura encadré par l'image unique et intemporelle du Fuji-Yama... Venez vivre avec nous un printemps japonais du sud au nord !*

Yves

## J 1 - Mardi 7 avril Montréal / Vancouver / Tokyo

Départ de l'aéroport Trudeau sur le vol d'Air Canada à destination de Vancouver à 7h20. Nous poursuivons sur le vol direct à destination de l'aéroport Narita de Tokyo. Repas en vol.

## J 2 - Mercredi 8 avril Tokyo

Nous arrivons à Tokyo vers 15h30 et nous sommes transférés à notre hôtel de Tokyo afin de récupérer du long trajet. Installation et dîner à l'hôtel. S

## J 3 - Jeudi 9 avril Tokyo / Kyoto

Ce matin, nous partons avec le Shinkansen (train rapide) à destination de Kyoto (2h30). Aussitôt arrivés nous débutons nos visites de Kyoto, capitale culturelle et historique du Japon, riche de plus de deux mille temples. Au pied du mont Kinugasa, nous découvrirons le temple de Kinkaku-ji ou appelé le pavillon d'Or. Après le lunch, nous assistons à la cérémonie du thé avant de nous rendre dans les ruelles du quartier d'Higashiyama, qui conserve encore quelques traces de son atmosphère traditionnelle. PD,L

## J 4 - Vendredi 10 avril Kyoto / Ise / Toba

Nous partons pour une excursion en autocar vers la péninsule du Kinki et la baie d'Ise (2h30 de trajet). Nous visiterons les sanctuaires shintoïstes d'Ise, véritable cœur spirituel de la nation japonaise. Après le lunch nous partons vers les rives de la baie de Ise. A Futami Gora, nous admirerons le couple originel symbolisé par les célèbres « Rochers mariés ». Puis une découverte de l'île de Mikimoto ou l'île aux Perles. C'est ici que Kokichi Mikimoto a inventé la culture de perle. Nous passons la nuit à Toba. PD, L, S

## J 5 - Samedi 11 avril Toba / Nara / Kyoto

Ce matin, nous profitons de notre localisation pour nous rendre dans une des anciennes capitales : Nara. Nous visitons le temple de Tōdai-ji un bel exemple de l'architecture bouddhiste qui a pris naissance à Nara. Après le lunch, nous visitons le sanctuaire de Kasuga-taisha, cette fois une architecture shintoïste. Nous rentrons à Kyoto après une visite du temple Byōdō-In. PD, S

## J 6 - Dimanche 12 avril Kyoto- festival du Miyako Odori

Le matin, nous amène vers le quartier d'Inari où une promenade sur les sentiers ornés de milliers de torii nous fera découvrir le temple Fushimi Inari consacré à la fertilité sous toute ses formes. Puis la visite du château Nijo-jo nous conduira au cœur de la période Edo, au XVI<sup>e</sup> siècle, au moment de l'instauration de la dynastie de shoguns qui régit le Japon jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Après le lunch libre, nous nous retrouvons pour assister au festival du Miyako Odori au théâtre Minamiza. Chaque printemps, les Maiko, jeunes filles faisant leur apprentissage de Geisha, célèbrent l'arrivée du printemps avec une grâce et une délicatesse sans pareil en présentant des danses traditionnelles dont la plus célèbre est celle des cerisiers. PD, S

## J 7 - Lundi 13 avril Kyoto / Himeji / Hiroshima

Nous partons en Shinkansen (train rapide) jusqu'à Himeji et visitons son château, le plus grand des douze châteaux féodaux du Japon et l'un des emblèmes du patrimoine nippon. Nous reprendrons le Shinkansen pour nous rendre à Hiroshima. Nous visitons le musée de la ville, le mémorial de la Paix et la cloche du souvenir. Installation à l'hôtel. PD, L, S

## J 8 - Mardi 14 avril Hiroshima / Miyajima / Tokyo

Nous reprenons ensuite l'autocar pour gagner Miyajima, l'île sacrée où il fut longtemps interdit à quiconque de naître ou de mourir. Le grand sanctuaire d'Itsumokushi est prolongé par le célèbre torii flottant implanté dans la baie pour une vision emblématique du Japon. Hall des "mille tatamis", pont en dos d'âne, pagode étagée Taho-to illustreront les différents aspects de l'architecture traditionnelle japonaise. L'après-midi, nous retournons en autocar à Hiroshima avant de gagner Tokyo à bord du Shinkansen (4 heures de trajet). PD, L, S

## J 9 - Mercredi 15 avril Tokyo

C'est en utilisant le transport public, ce matin, que nous partons parcourir la capitale japonaise. Nous passerons toute la journée à nous balader en métro et à pied dans différents quartiers de Tokyo avec notre guide local. C'est une première découverte de Tokyo durant laquelle vous baignerez dans le quotidien des habitants de la capitale. PD, L



festival YAYOI SAI

**J 10 - Jeudi 16 avril Tokyo / Kamakura / Eno Shima / Tokyo**

Le matin, nous gagnerons Kamakura par le train ou par bus privé. Kamakura fut officiellement le centre politique du Japon sous le shogunat des Hojo, au XIIe siècle. Au temple de Hase Dera, nous nous étonnerons devant les milliers de jizo qui symbolisent les âmes des enfants défunts. Nous découvrirons le Daibutsu den, où s'élève le célèbre grand bouddha de Kamakura, l'un des plus remarquables exemples du style de Kamakura. Avant notre retour vers Tokyo vous verrez l'île d'Eno-shima avec ses 4km de circonférence accessible à pied ou en bateau. PD, L

**J 11 - Vendredi 17 avril Tokyo/ Nikko festival du printemps Yayoi**

Cette journée sera consacrée à une excursion en autocar privé aux temples et sanctuaires de Nikko. Nous aurons l'occasion d'admirer le festival du printemps Yayoi, du nom du mois du calendrier traditionnel japonais, dont les origines remontent au VIIIe siècle et qui symbolise l'arrivée du printemps. Il se déroule chaque année en avril dans le sanctuaire de Futurasan, dédié à la montagne Nantai, où l'on assiste à une parade de chars décorés et fleuris et à des danses sacrées. Après le déjeuner inclus, nous verrons la remarquable pagode à cinq étages avant de pénétrer dans l'enceinte du Toshogu, étonnante illustration du foisonnement baroque de la période Edo. Nous pourrons gravir le flanc de la colline pour atteindre le mausolée de Lemistu Tokugawa avant de repartir pour Tokyo. PD, L

**J 12 - Samedi 18 avril Tokyo / Shibazakura / Tokyo**

Dans la matinée, nous partons en autocar ou en train, afin de visiter l'emplacement du festival du Fuji Shibazakura en banlieue de Tokyo. Chaque printemps au début avril, des milliers de fleurs appelées shibazakura fleurissent dans les champs de la région de Yamanashi dans un aménagement mettant en vedette le mont Fuji à l'arrière plan. Comme nous passons 8 nuits dans la région de Tokyo, nous pourrons enligner la visite avec la météo. PD, S

**J 13 - Dimanche 19 avril Le parc national d'Hakone mont Fuji. OPTIONEL**

La journée sera placée sous le signe du paysage. Nous quitterons Tokyo par le train (30 minutes en Shinkansen) pour une journée d'excursion à travers le parc national d'Hakone. Ville de collines aux sources chaudes, Hakone est une station thermale appréciée depuis le IXe siècle. A Hakone-Yumoto, nous emprunterons le train de montagne qui gravit la colline jusqu'au remarquable musée de plein air d'Hakone, entièrement dédié à la sculpture contemporaine. De là, le téléphérique nous conduira jusqu'au lac Ashi - Ashina Ko, « lac des Roseaux » Après le lunch inclus à Togendai, une petite promenade à pied nous permettra si le temps le permet d'admirer le mont Fuji. Trajet en autocar privé pour la gare d'Odawara et retour en Shinkansen à Tokyo. PD,

**J 14 Lundi le 20 avril Tokyo / Yokohama / Tokyo**

C'est en train que nous partons non loin de Tokyo vers la deuxième plus grande ville du Japon : Yokohama. Un des plus grands ports japonais, la ville fut la première ouverte aux résidents étrangers au moment de l'ouverture du Japon sur le monde à la fin du 19e siècle. C'est le Japon dans toute sa modernité. Nous prenons le bateau qui relie la gare aux plus importants sites touristiques de la ville. Nous visitons également le quartier chinois avec ses 4 portes ouvrant dévoilant son quartier animé puis celui de Motomachi avant de découvrir son parc Yamashita le plus ancien sur le front de mer. Nous rentrons à Tokyo en fin d'après-midi. PD, L

**J 15 Mardi le 21 avril Tokyo**

La journée est entièrement libre. Vous pouvez bien sûr, suivre Yves dans différents quartiers de Tokyo. Ce soir, nous prenons le souper adieu. PD, S

**J 16 - Mercredi 22 avril Tokyo (NRT) / Montréal**

En début d'après-midi, transfert vers l'aéroport Narita pour notre vol direct d'Air Canada vers Montréal. Le départ est prévu à 17h30 PD

**7 au 22 avril 2020 16 jours**  
**PRIX PAR PERSONNE EN \$ CAD**

**Occupation double : cad 10 495 \$**  
**Supplément occupation simple : cad 2 475 \$**  
(Base de partage possible sur demande)

Rabais \$200. si payé par chèque

**Conditions particulières pour ce voyages :**

Dépôt : 1000 \$ par personne, non remboursable  
Paiement final : 60 jours avant le départ

Frais d'annulation pour les forfaits :

Club Voyages Versailles percevra les frais suivants dans tous les cas d'annulation d'une réservation à la demande d'un voyageur, quel qu'en soit le motif, incluant la survenance et/ou l'appréhension de troubles politiques, d'actes de terrorisme, de désastre naturel et raisons personnelles.

- Plus de 60 jours avant le départ : 1000 \$ par personne
  - 60 jours ou moins avant le départ : 100% du forfait par personne
- Détenteur d'un permis du Québec

*Veillez lire les conditions générales relatives à ce voyage au verso du dépliant.*

**Le prix comprend :**

- vols internationaux de Montréal avec Air Canada
- taxes aériennes et d'aéroports
- transport intérieur tel qu'indiqué dans la description de l'itinéraire
- hébergement hôtels 4\*
- 14 petits-déjeuners, 8 lunches, 8 soupers
- maximum 21 passagers
- pourboire
- Guides francophones à destination
- Guide accompagnateur Yves Petit
- audio-guide pendant le circuit
- manutention d'une valise
- réunion pré-voyage à Montréal
- carnet voyage

**Le prix ne comprend pas :**

- repas non inclus dans l'itinéraire
- dépenses personnelles
- assurance voyage
- \* possible hausse de taxes et/ou de carburant

**Bon à savoir :**

Les déplacements entre chaque centre d'intérêt s'effectuent à pied quand les distances le permettent, parfois en autocar privé et souvent en utilisant les transports en commun, le système de train rapide tel les Shinkansen le métro, tram, ferry. Cette formule nous permet d'éviter le temps perdu dans les embouteillages et de côtoyer les Japonais dans leur vie quotidienne en plus de minimiser le nombre de changements d'hôtels.

## CONDITIONS GÉNÉRALES

Ces conditions générales constituent un contrat entre les parties. Il est de la responsabilité du passager d'en prendre connaissance. Le versement d'un dépôt signifie que le client accepte les conditions générales. Les conditions générales des fournisseurs s'appliquent. En cas de différence, les conditions générales de ce dépliant ont prédominance sur celles des brochures des fournisseurs. Pour les Services touristiques achetés auprès d'un agent de voyages détenteur d'un permis du Québec, les prix peuvent être augmentés à la suite de l'imposition d'une surcharge de carburant par le transporteur ou d'une augmentation du taux de change, dans la mesure où le taux de change est applicable 45 jours avant la date de fourniture des services a augmenté de plus de 5% depuis la date de réservation. Dans l'éventualité où l'augmentation du prix, sans prendre en considération l'augmentation de la taxe de vente du Québec ou la taxe sur les produits et services du Canada, est égale ou supérieure à 7% du prix des services, le client peut choisir entre le remboursement intégral et immédiat des services ou la prestation de services similaires au même prix sans quoi la différence de prix devra être entièrement assumée par le client. Les prix peuvent être augmentés jusqu'à 30 jours de la date où les services doivent être rendus. Le client reconnaît avoir pris connaissance des termes et conditions des fournisseurs des produits et services et consent à s'y soumettre.

**Réservation et dépôt** Lors de la réservation, le voyageur devra effectuer un dépôt non-remboursable de 1000 \$ par personne.  
**Paiement final** Le paiement final doit parvenir au plus tard 60 jours avant la date de départ.

**Frais d'annulation** Les frais suivants seront perçus dans tous les cas d'annulation d'une réservation à la demande d'un voyageur, quel qu'en soit le motif, incluant les troubles politiques, actes de terrorisme, désastre naturel et raisons personnelles Plus de 60 jours avant le départ : 1000\$ par personne 60 jours ou moins avant le départ : 100% du forfait par personne

**Augmentation du coût du forfait et autres modifications avant la réservation** Tous nos prix sont calculés en dollars canadiens basés sur les taux de change en vigueur à la date d'impression de la brochure et sont sujets à changement en fonction des fluctuations des monnaies et éventuelles hausses de taxes et/ou de carburant. Le dépôt ne garantit pas ces surcharges possibles.

**Assurances** Nous vous conseillons fortement de vous procurer une assurance couvrant les risques généralement associés aux voyages à l'étranger, et particulièrement couvrant les frais médicaux et d'hospitalisation ainsi qu'une assurance couvrant la perte de bagages et l'annulation du voyage.

**Vols et transporteurs** La responsabilité de tout transporteur aérien en cas de pertes, vols ou avaries de bagages de même qu'en cas de dommages aux biens ou à la personne est limitée par les termes et conditions énoncés au contrat figurant sur le billet du passager. Club Voyages se dégage de toute responsabilité quant à toute perte résultant de retard des transporteurs quelque soit le motif et ne saurait être responsable de tout accident, événement ou retards survenant alors que le passager est à l'aéroport ou à bord d'un avion, d'un transporteur maritime ou terrestre, Club Voyages n'ayant aucun contrôle sur les transporteurs et sur les horaires.

**Hôtels et services** Les normes de qualité de la présente brochure sont établies en fonction des critères et normes de qualité propres au pays ou l'hôtel et/ou service sont situés, lesquelles peuvent différer des normes nord-américaines.

**Changement d'hôtel** Si pour des raisons hors de notre contrôle, les établissements hôteliers dans cette brochure n'étaient pas disponibles, Club Voyages se réserve le droit de loger les voyageurs dans d'autres hôtels de catégorie similaire ou supérieure. Au cas où l'hôtel de remplacement serait de qualité inférieure, la responsabilité de Club Voyages sera limitée à la différence des coûts entre les hôtels seulement.

**Interprétation et juridiction** Le présent contrat doit être interprété en accord avec les lois de la province de Québec, dans tous les cas où le point de départ a lieu dans la province de Québec. La nullité en totalité ou en partie d'une clause du présent contrat ne saurait affectée la validité des autres clauses.

**Limitation de responsabilité** Le rôle de votre agence Club Voyages est de servir d'intermédiaire entre les voyageurs et les fournisseurs de services (transporteurs, hôteliers, etc.). Club Voyages s'efforce de choisir les fournisseurs de services qui répondent à vos exigences selon les normes de qualité décrites et achemine vos réservations à ces fournisseurs. Cependant, Club Voyages décline toute responsabilité en cas d'inexécution par les fournisseurs de services, de quelques obligations décrites, à l'exception des fautes ou inexécution découlant directement des actes ou omission des employés immédiats de Club Voyages. Sans restreindre la généralité de ce qui précède, Club Voyages se dégage de toute responsabilité quant à toute réclamation pour perte, dommage, retard, maladie, blessure, incommodité, perte de jouissance, anxiété découlant : a) de fautes, négligences ou omissions de la part des fournisseurs de services, des transporteurs aériens ou terrestres, des hôteliers, des compagnies maritimes, etc. et de leur personnel; b) de maladies, vols, grèves, pannes mécaniques, quarantaines, contraintes gouvernementales, conditions météorologiques ou autres causes indépendantes de notre volonté; c) de défaut du passager de se munir et/ou d'obtenir les documents de voyage requis; d) de tout retard du passager à l'aéroport, quel qu'en soit le motif, le jour du départ; e) de retards ou délais d'un transporteur aérien ou autre; f) de dommages matériels, pertes de biens et vols; g) de blessures personnelles, maladies, troubles psychologiques ou psychiques, inconforts ou décès pour quelque cause que ce soit incluant maladies tropicales, empoisonnements alimentaires, accidents en cours de transport, incendies, guerres, actes de terrorisme, insurrections etc. h) d'annulation de voyage, perte de jouissance, changements à l'itinéraire ou de destination, fin prématurée du voyage, etc., pour cause de conflits armés, guerres, troubles politiques, etc.

**Changement d'itinéraire et d'horaire** Les itinéraires et horaires décrits dans la présente brochure sont donnés à titre indicatif seulement et sont en tout temps sujets à changement. Les villes ou escales décrites prises individuellement ou ensemble, ne sauraient en aucun cas être considérées comme critère déterminant de votre réservation.

**Votre responsabilité** Toute personne dont le comportement nuit à la jouissance des autres participants ou qui refuse de suivre les directives des représentants de Club Voyages pourra se voir dans l'obligation de quitter et/ou revenir à destination avant la fin du voyage, et ce, à ses frais.

Titulaire d'un permis du Québec.

Date d'impression de ce dépliant : 3 juin 2019

Lisez attentivement notre programme. Surtout prenez connaissance de toutes les conditions ci-après énoncées, les quel les constituent votre contrat avec Club Voyages. Le fait de demander une réservation de l'un de nos programmes constitue votre adhésion aux conditions contractuelles décrites dans cette brochure et votre acceptation des dites conditions.

• Veuillez prendre connaissance des conditions générales et signer le formulaire d'inscription •